



Note d'information de l'EFN sur le vote du Parlement européen sur la loi sur l'IA

Le Parlement européen a adopté lors de sa session de Strasbourg, par 499 voix pour, 28 contre et 93 abstentions, le premier ensemble de règles complètes pour gérer les risques liés à l'intelligence artificielle (IA) et promouvoir l'utilisation de l'IA dans le respect des droits et des valeurs de l'Union européenne, notamment la surveillance humaine, la sécurité, le respect de la vie privée, la transparence, la non-discrimination et le bien-être social et environnemental. Les corapporteurs Brando Benifei (S&D, Italie) et Dragos Tudorache (Renew, Roumanie) ont travaillé d'arrache-pied sur ce dossier et ont été informés sur les travaux de l'EFN sur l'EHDS et la numérisation. Ce vote marque une étape importante vers l'établissement de règles européennes en matière d'IA.

La prochaine étape consistera en des négociations en trilogue entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne. Il est essentiel que le trilogue garantisse que les négociations à venir sur la loi européenne sur l'IA prenne en compte les complexités du système de santé, en tenant compte de la position des infirmières (EFN) car la confiance des infirmières de première ligne sera déterminante.

"On ne peut adopter une technologie que si on lui fait confiance, et on ne peut faire confiance à une technologie que si on peut la contrôler. L'IA est trop importante pour ne pas être réglementée, elle est trop importante pour être mal réglementée", a déclaré Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive de la Commission européenne chargée de l'initiative "Une Europe adaptée à l'ère numérique et à la concurrence", Commission européenne.

L'IA façonne de plus en plus le fonctionnement des systèmes de soins de santé et peut améliorer le travail des infirmières au quotidien, avec des outils d'IA qui pourraient permettre aux infirmières de mieux accompagner, soutenir et responsabiliser les patients dans la planification et la prestation des soins de première ligne. À ce stade, il est nécessaire de créer des outils numériques qui peuvent réellement aider et faciliter la vie professionnelle des infirmières et des professionnels paramédicaux. Cela n'est possible qu'en faisant participer les infirmiers à la cocréation, car ils connaissent les besoins de l'écosystème des soins de santé et les domaines dans lesquels la numérisation pourrait être utile et essentielle pour obtenir de meilleurs résultats en matière de santé et de soins. Le déploiement de l'IA pour améliorer les résultats des soins de santé nécessite d'impliquer les infirmières dans tous les processus de conception des algorithmes d'IA, en commençant par la conceptualisation. Voir le rapport de l'EFN sur la numérisation (événement du PE de l'EFN en février 2020).

L'EFN a suivi de près le débat politique et le développement de la technologie, en faisant entendre aux institutions de l'UE la voix et le point de vue des infirmières sur ce sujet d'une grande importance, comme en témoigne la prise de position de l'EFN sur la co-conception d'outils d'intelligence artificielle

par les infirmières, qui a été adoptée par les membres de l'EFN en avril 2021, appelant les institutions de l'UE à :

- 1/ inclure les leaders infirmiers et les infirmières de première ligne en tant qu'utilisateurs finaux dans la co-conception de la future législation de l'UE sur l'IA ;
- 2/ placer la co-conception avec les infirmières au centre des prochains projets financés par l'UE sur l'IA pour les soins de santé ; et,
- 3/ sensibiliser les États membres de l'UE à la position clé des infirmières de première ligne dans les systèmes de soins de santé, ainsi que sur la nécessité de concevoir avec eux la mise en œuvre d'outils d'IA aux niveaux national et régional.

Récemment, l'EFN a co-signé avec 10 autres acteurs clés de l'UE COCIR, Digital Health Society, l'Association européenne d'urologie, ECHAlliance, l'Association européenne de santé publique, l'Association européenne de gestion hospitalière, l'Organisation européenne des infirmières et infirmiers spécialisés, la Société européenne de radiologie, la Fédération des académies européennes de médecine, le cancer du poumon Europe et MedTech Europe - une déclaration commune sur la loi européenne sur l'IA envoyée aux responsables politiques et aux décideurs de l'UE de la Commission européenne, du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne, appelant les États membres de l'UE et les décideurs de l'UE à examiner attentivement l'impact qu'aura l'IA sur l'écosystème de la santé dans l'UE, à agir avec discernement et à s'engager auprès d'un large éventail de parties prenantes. Le règlement final devrait optimiser le potentiel de l'IA dans l'intérêt des personnes, des patients, des aidants, des familles, des gestionnaires de soins de santé, des professionnels de santé et des systèmes de santé.

L'EFN et ses membres sont convaincus que les outils et solutions numériques pourraient avoir un impact positif à la fois sur les patients et les professionnels de santé, en particulier les infirmières de première ligne, et créer un écosystème de soins de santé plus résilient, et que les infirmiers pourraient être les meilleurs alliés pour diffuser les bonnes informations, car ils sont les professionnels de santé les plus fiables et les plus proches des patients. Le succès de l'IA en Europe dépend largement des utilisateurs finaux. Ceux-ci n'utiliseront les outils d'IA que s'ils sont impliqués dès le départ en tant que coconcepteurs de ces technologies. Comme l'a déclaré à juste titre Mme Vestager : "On ne peut adopter une technologie que si l'on a confiance en elle". C'est également le cas pour les infirmières - si les infirmières font confiance à l'IA, elles l'utiliseront et les patients/citoyens utiliseront l'IA car ils en verront la valeur ajoutée sociale.

Note d'information de l'EFN - 15 06 2023